

Europe Écologie Franche-Comté
24 rue Claude Pouillet - 25000 Besançon
Tel. 03 81 62 5172
<http://franche-comte.regions-europe-ecologie.fr>

Élections régionales des 14 et 21 mars 2010
Avec **Alain Fusseret**, l'écologie, c'est maintenant !



Extrait du **programme régional**
Europe Écologie Franche-Comté

Faire face à la double urgence écologique et sociale

La crise économique mondiale n'est pas finie. Les signes positifs dont se glorifie le gouvernement ne peuvent pas cacher la réalité du chômage en hausse spectaculaire, de la précarité croissante, de la menace de déclassement.

Cette crise ajoute une terrible urgence sociale aux urgences écologiques chaque jour plus évidentes : changement climatique, dégradation de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles. Il est impensable de hiérarchiser ces urgences – et encore moins de les traiter séparément car elles sont liées.

Nous subissons aujourd'hui les conséquences de l'épuisement d'un système fondé sur l'exploitation infinie de ressources finies et sur la captation d'une part toujours plus grande de richesse par une minorité, laissant à la collectivité le soin de prendre en charge toutes les conséquences sociales et environnementales négatives de leur activité.

Nos réponses à la crise socio-économique sont qualitatives, pas quantitatives : mieux produire, mieux consommer, mieux travailler pour vivre mieux !

Protéger pour transformer, transformer pour protéger

Si le danger des pollutions (air, eau, construction, nourriture) pour notre santé commence enfin à être compris par l'opinion, il faut cependant souligner les inégalités de situation devant un environnement dégradé et pathogène.

Régulièrement, des études scientifiques rappellent par exemple le lien entre certaines maladies (diabètes, obésité, maladies cardio-vasculaires, certains cancers), la qualité médiocre de l'alimentation et les conditions sociales des populations les plus concernées.

Les écologistes savent bien qu'au cœur de la question sociale se trouvent les inégalités écologiques : il y a ceux qui ont les moyens ou non de choisir s'ils prennent leur voiture, s'ils habitent plutôt ici que là, s'ils mangent sainement ou non, s'ils peuvent échapper au stress, aux cancers professionnels, etc.

Combattre les inégalités sociales c'est combattre aussi les inégalités écologiques. C'est pour quoi justice sociale et partage des richesses forment un pilier fondamental de notre action.

Un projet national pour les régions

Ces politiques ne se limitent pas à la seule défense des enjeux locaux, si pressants soient-ils. Le Contrat Europe Ecologie pour les Régions porte un message à la fois régional, national et européen – car toutes les régions françaises s'inscrivent dans un espace plus large, l'Europe. Le rêve européen reste le cadre fondamental de notre projet politique national et de ses incarnations régionales.

Parce que l'écologie politique va bien au-delà de l'urgente et nécessaire protection de l'environnement,

Parce qu'au cœur de son message se trouvent la justice sociale, une plus juste répartition des richesses, la valorisation des rapports humains,

Parce qu'il devient chaque jour évident pour tous qu'il est impossible de continuer avec un système productiviste qui exploite la nature et les hommes jusqu'à l'épuisement, au nom du rendement et des profits,

Parce que la protection de la planète, et notre futur à tous, passent aussi par une transformation radicale de notre façon de vivre.

Face à la droite décomplexée de Nicolas Sarkozy et à ses graves insuffisances sociales et environnementales, il est urgent de porter un projet pour une majorité de rupture ; un projet politique alternatif qui embrasse et réponde à la complexité des défis du XXI^e siècle. Un projet de civilisation :

La transformation écologique des régions

Priorité 1. Engager la Conversion écologique de l'économie comtoise

La Franche-Comté a été plus durement touchée que d'autres régions par la crise, en perdant près de 9000 emplois entre 2007 et 2008, et ceci pour au moins deux raisons :

La très grande disproportion existant entre un territoire modeste tant par la superficie que par le nombre d'habitants et la concentration de quelques industries-phares en situation de quasi monopole. Celles-ci permettent à la Franche-Comté de se classer première région industrielle exportatrice de France. En revanche, elles placent non seulement de nombreux sous-traitants mais aussi la région tout entière en situation de dépendance et de fragilité.

Ces secteurs qui font la fierté des Francs-Comtois et ont permis l'émergence et l'enracinement d'une culture ouvrière forte, procèdent d'un système de production du passé.

De plus, ils sont fondés presque exclusivement sur la transformation de ressources fossiles en voie d'épuisement (Automobile-Energie-Chimie-Plasturgie).

Il y a donc urgence à accompagner la conversion de ces secteurs, à organiser la transition de nombreux autres dans une approche de relocalisation des activités, à compenser le déclin annoncé par la création de nouveaux emplois qualifiés et non-délocalisables, en particulier dans le secteur non-marchand.

Ceci ne pourra se faire sans une évolution des valeurs qui sous-tendent nos modes de production. Les principes et les pratiques de responsabilité sociétale (territoriale, sociale, environnementale) deviennent incontournables et indispensables à un développement solidaire de nos territoires.

Ainsi l'économie sociale et solidaire s'affirme comme une composante à part entière de l'économie et devient un véritable levier du développement soutenable.

Un autre outil essentiel est la politique de formation professionnelle, compétence première des Régions. Son rôle est stratégique pour la transformation de l'économie et la création d'emplois dans ce nouveau contexte.

La Région doit exercer pleinement toutes ses compétences au service de l'accompagnement personnalisé de chaque Franc-Comtois tout au long de son parcours professionnel.

Pour que cela ne reste pas un simple slogan, la collectivité territoriale devra saisir toutes les occasions d'expérimenter et de se battre pour, non seulement empêcher que soient réduites ses compétences actuelles, mais encore pour en acquérir de nouvelles.

De l'économie du tout-marchand à la croissance du tiers-secteur, du quantitatif au qualitatif, la transformation écologique de l'économie régionale permet de répondre aux urgences écologiques et sociales, d'engager la construction d'un autre modèle de développement, avec à la clef la création de 10000 emplois qualifiés et non-délocalisables sur 4 ans.

Objectif 1

Construire des contrats de conversion écologique de l'économie comtoise

Propositions

Organiser des « États Généraux pour la conversion écologique ».

Réaliser un Schéma Régional de l'Économie et de l'Emploi - SRDEE.

Favoriser les logiques de coopération entre les artisans, les TPE et les PME d'un même territoire.

Zoom

Conclure le premier contrat de conversion écologique avec l'industrie automobile

Ce contrat intégrera le pôle de compétitivité « véhicule du futur » en partenariat avec l'Alsace, en étendant ses missions de manière à ce qu'il recouvre toutes les « mobilités du futur ».

Il inclura non seulement un volet économique et industriel visant à engager la transition des modes de production vers la voiture propre et les transports collectifs, mais aussi un volet sécurité de l'emploi et de la formation, des pratiques plus respectueuses de l'environnement et socialement responsables.

Zoom

L'économie, qu'elle soit solidaire ou classique, nécessite de prendre en compte l'offre, la demande, l'épargne, l'emploi, l'accompagnement et l'évaluation. L'objet des structures d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) peut être soit un accès à de nouvelles égalités pour les plus fragiles, soit le développement d'innovations, soit les deux. Ces structures interviennent dans des champs variés comme la solidarité et l'insertion, le développement économique local ou international, l'innovation sociale, l'agriculture, la culture, l'aide à la personne, etc. L'économie sociale et solidaire est un enjeu de poids pour la région ; elle représente actuellement près de 35 000 emplois majoritairement féminins et 10 % des employeurs francs-comtois relèvent de ce secteur. Les valeurs qu'elle porte, responsabilité, liberté, égalité des chances, valorisation des différences, innovation sociale, pluralité sont au cœur du projet de conversion du modèle économique dominant.

Objectif 2

Accompagner toute l'économie vers un autre modèle de développement

Propositions

Engager un contrat économique sectoriel pour l'Économie Sociale et Solidaire.

Définir une stratégie régionale de l'Innovation et de la Recherche.

Valoriser l'entreprenariat collectif.

Favoriser les projets de jeunes créateurs issus des ZUS :

Permettre, par cette initiative, l'accompagnement de jeunes issus des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) d'un niveau V (BEP, CAP, BEPC) porteurs de projet, avec pour objectif leur insertion professionnelle et sociale. Cela nécessitera une coopération, entre les villes, la mission locale et les travailleurs sociaux entre autres, et fera l'objet d'un apport de formation en économie, finance, fiscalité, méthodologie de gestion de projets. Après une première expérimentation, ce groupement ou club pourrait être étendu à toutes les ZUS de la région.

Renforcer la mise en oeuvre de la Charte de l'Égalité des chances et de la diversité.

Mieux encadrer le développement des zones et parcs d'activités.

Engager un contrat économique sectoriel pour l'Économie Sociale et Solidaire

Objectif 3

Relocaliser l'économie de demain

Propositions

Inclure dans tous les marchés publics de la région des clauses sociales : heures réservées à une action d'insertion ou appel à des prestations d'insertion sur l'entretien des espaces verts ou la collecte des déchets, etc.

Eco-conditionnaliser les aides régionales à des clauses environnementales et en particulier celle du bilan carbone de la prestation, ce qui favorisera une relocalisation de l'économie en incluant le coût environnemental des transports.

Exiger également un engagement de l'entreprise à ne pas être présente ou à se retirer des paradis fiscaux.

Encourager et développer l'éco-tourisme.

Zoom

Encourager et développer l'éco-tourisme

Si le travail de communication et de valorisation des principaux sites touristiques doit être amplifié, il convient également de s'appuyer sur les richesses vivantes des pays ou territoires, de faciliter leur labellisation et leur gestion par une mise en réseau. La principale richesse de la Franche-Comté reste la diversité de ses sites et paysages. Leur préservation est un facteur de développement en soi et correspond aussi à la demande d'un public plus en recherche de qualité et d'authenticité que de prestations de masse ou de luxe. En ce sens, les orientations prioritaires porteront sur le développement de la moyenne montagne ainsi que les prestations d'accueil en milieu rural susceptibles de surcroît de procurer des revenus d'appoint aux agriculteurs.

Objectif 4

Agriculture et alimentation : soutenir une transformation de l'agriculture comtoise vers plus de durabilité et de proximité

Propositions

Renforcer les aides régionales pour une agriculture durable et diversifiée, en particulier biologique et de proximité.

Favoriser le développement des marchés locaux en circuits courts et penser l'organisation des filières en cohérence avec un aménagement du territoire optimisé (mise en place de plateformes réunissant producteurs et consommateurs). Il s'agit de développer la consommation de produits bio et de proximité par les réseaux commerciaux respectueux des consommateurs et par les réseaux citoyens producteurs ou formateurs : associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

Adapter les formations aux pratiques de l'agriculture biologique et durable.

Encourager l'installation et l'organisation des agriculteurs bio.

Atteindre l'autonomie protéique de la Franche-Comté pour éviter l'importation de soja transgénique pour l'alimentation animale.

Encourager et développer les pratiques agricoles utilisant l'alpage dans le massif jurassien et favoriser l'embauche des bergers. Faire reconnaître la spécificité des productions de l'Alpage par des labels.

Définir un outil foncier permettant de lutter contre la disparition des terres agricoles, notamment en zones péri-urbaines.

Objectif 5

Énergie – Bâtiment : coordonner, former, capitaliser, fédérer... pour plus d'efficacité

Propositions

Poursuivre la construction en 2010, comme prévu, de la Maison des Energies voulue par Antoinette Gillet et Alain Fousseret, qui accueillera le Pôle Énergie.

Poursuivre l'engagement dans Effinergie dans le but de faire évoluer les références nationales vers les bâtiments passifs et à Zéro carbone.

Mettre en œuvre des formations permettant chaque année la qualification de plus de 1000 professionnels du bâtiment, chômeurs et personnes en reconversion.

Poursuivre l'accompagnement financier des projets de construction et de réhabilitation basse consommation et des projets solaires.

Créer un pôle Grand Est interrégional de développement d'éco-matériaux en partenariat avec l'Alsace et la Lorraine.

Zoom

Pôle Grand Est de développement d'éco-matériaux

En collaboration avec les régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine, ce pôle sera chargé de permettre l'installation d'unités de fabrication d'éco-matériaux, entre autres isolants à base de végétaux ou de matériaux de construction comme le chanvre, la paille et le bois.

Objectif 6

Former tout au long de la vie

Propositions

Mettre en place des Livrets individuels de Parcours sécurisés.

Coordonner les acteurs chargés de l'orientation professionnelle.

Mettre en œuvre un service public de formation.

Adapter la politique de formation aux futurs secteurs porteurs.

Multiplier les formations relatives à l'éco-construction et l'énergie.

Agir au plus tôt en partenariat avec les représentants de la profession afin de garantir l'intégration dans les programmes de formation des connaissances et compétences liées aux enjeux énergétiques et aux engagements pris par la région. Il conviendra de développer un ambitieux programme de perfectionnement pour tous les artisans travaillant dans ce secteur. La Région s'appuiera à ce titre sur le pôle Énergie d'Héricourt dont elle développera les champs de compétences et les capacités de formation.

Améliorer l'apprentissage et les formations alternées.

Proposer une charte de l'entreprise formatrice et citoyenne.

Zoom

Pôle Énergie

Son rôle de formation et de fédération des professionnels du bâtiment sera amplifié, impliquant les architectes, les bureaux d'études, les artisans et les constructeurs avec pour objectif à terme la création de 2500 emplois.

Priorité 2. L'urgence climatique

Répondre aux urgences climatiques et environnementales, c'est répondre aux trois dimensions des urgences écologiques : **le dérèglement climatique, l'épuisement et la répartition des ressources et la dégradation du vivant.**

Si les consciences des citoyens sont de plus en plus éveillées aux risques globaux, que ce soit d'un point de vue environnemental, économique ou social, les dirigeants à Copenhague ont montré la difficulté à prendre en main ces nouveaux enjeux. Or, 2010 doit être le tournant historique où l'humanité commence à construire **un nouveau modèle de développement porté par Europe Écologie.**

Les décisions prises à l'échelle mondiale s'appuient sur les dimensions territoriales les plus efficaces. La région est l'une d'elles. C'est ainsi qu'à travers leurs actions sur les transports, leur politique énergétique sur le bâti, la gestion des parcs naturels, ou leurs compétences en matière agricole, **les régions disposent de leviers multiples.** Il s'agit de faire de la région un des espaces stratégiques pour mener la lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement.

Si l'objectif défini par le monde scientifique international est bien de diviser par 4 les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050 (Facteur 4), nous devons agir sans tarder en fixant une première étape de réduction de 40% en 2020.

Au delà de la simple préoccupation environnementale, l'énergie implique dorénavant les politiques sociales (précarité énergétique), mais entraîne aussi une modification de l'intelligence économique. Elle impose un **travail de coordination et de concertation avec les nombreux acteurs sociaux, économiques et les collectivités territoriales.**



Objectif 1

Énergie - Bâtiment : faire de la région un gestionnaire exemplaire de son patrimoine

Propositions

Construire, à partir de 2010, tous les bâtiments neufs dont la Région est maître d'ouvrage, à énergie positive et à « zéro carbone ».

Élaborer dans cet objectif un « Plan Lycées 2025 ».

Zoom

Plan lycées 2025

La Région engagera un plan de réhabilitation de ses lycées publics avec l'objectif d'avoir, d'ici 15 ans, l'ensemble du parc au niveau basse consommation (Bâtiment Basse Consommation, compatible avec l'objectif « facteur 4 » c'est-à-dire une réduction des consommations de 75% en moyenne).

Objectif 2

Énergie : lutter contre la précarité énergétique

Propositions

Démultiplier le programme Effilogis pour atteindre à terme la rénovation de plus de 3 000 logements par an en Franche-Comté.

Mettre en place un fonds d'investissement public régional pour inciter les banques et les autres organismes prêteurs à proposer des outils financiers adaptés aux capacités des ménages.

Soutenir les Espaces Info Énergie et les services sociaux pour mener des campagnes de communication très larges formant aux comportements économes des citoyens.

Zoom

Démultiplier le programme Effilogis

Actuellement celui-ci prévoit d'accompagner 300 logements par an, alors que selon les analyses nationales, il faudrait rénover selon l'objectif bâtiment basse énergie plus de 3 000 logements par an en Franche-Comté. Il est donc nécessaire de sensibiliser tous les propriétaires : bailleurs sociaux, copropriétés publiques et privées, particuliers, etc.

Objectif 3

Énergie - Bâtiment : préparer l'autonomie énergétique de la Franche-Comté

Propositions

Atteindre en 2050 l'autonomie énergétique en Franche-Comté.

Mettre en place une comptabilité « énergie » et « CO₂ » permettant de mesurer, grâce à ces indicateurs, les décisions politiques régionales.

Mettre en place systématiquement l'Eco-conditionnalité des aides de la Région.

Mettre en place un syndicat public d'énergie.

Organiser la gestion de la ressource forestière entre « bois-énergie », bois de construction, bois pour panneaux et ameublement, pâte à papier et isolant.

Zoom

Atteindre en 2050 l'autonomie énergétique en Franche-Comté

Réaliser, dès 2010, une étude définissant les divers scénarii permettant à la Région Franche-Comté d'atteindre en 2050 l'autonomie énergétique parallèlement à une division par 4 de ses émissions de gaz à effet de serre. Réaliser un débat régional fixant le scénario retenu, en partenariat avec le monde économique et le secteur de la Recherche (énergie, transport, automobile, bâtiment,...). La Région favorisera les projets novateurs engageant la Franche-Comté vers l'autonomie énergétique. La Franche-Comté a les moyens de devenir un laboratoire d'idées de l'après-pétrole !

Objectif 4

Transport : assurer la pérennité et la qualité du réseau ferré franc-comtois

Propositions

Favoriser le report modal de la route vers le rail.

Mettre en place un Plan Rail Régional.

Refuser toute fermeture ou tout déclassement de lignes.

Lancer, dès 2010, une étude globale et approfondie de l'état du réseau.

Ne pas s'engager dans le financement de la seconde phase de la Branche Est LGV, en ligne nouvelle.

Cesser tout investissement nouveau sur les infrastructures routières.

Ne pas s'engager dans le projet de Branche Sud en ligne nouvelle et engager une réflexion pour réaliser la connexion de la LGV vers le sud en modernisant et en recalibrant une des lignes existantes.

Zoom

Plan Rail

La Région prendra l'initiative de consulter RFF et la SNCF pour lancer un Plan Rail Régional dans lequel la Région participera à hauteur de 30% et RFF et la SNCF à hauteur de 35% chacun. Ce plan consistera, dans un premier temps, à réaliser les travaux d'urgence pour sécuriser le réseau. La seconde phase consistera à moderniser le réseau pour en faire un réseau de qualité pour un service optimal à l'usager. La troisième phase, à l'horizon 2015, développera des liaisons intercity.

Objectif 5

Transport : permettre l'intermodalité

Propositions

Mettre en place un titre unique de transport au niveau régional ou par zones correspondant aux bassins de vie.

Accélérer le cadencement des trains sur toutes les lignes principales : mise en place d'horaires réguliers à intervalles fixes.

Participer à l'installation de parkings-relais multi-services aux entrées des principales villes de la région.

Créer de nouvelles haltes ferroviaires notamment dans les agglomérations bisontines et belfortaines.

Favoriser l'intermodalité avec les modes doux en repensant notamment l'accueil des vélos dans les trains et dans les gares.

Mettre en place des tarifications incitatives pour encourager nettement les modifications dans les habitudes de déplacements.

Zoom

Mettre en place un titre unique de transport

Cette proposition de « billet unique » vise à faciliter au maximum les déplacements quotidiens en permettant de passer d'un mode de transport à l'autre (TER, cars, bus urbains, vélos en location etc.) avec un seul titre de transport.

Objectif 6

Transport : favoriser le report modal de la route vers le rail dans le domaine du transport de marchandises

Propositions

Engager la Région dans la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Transports (AOT) Transrégionale au niveau du Grand Est.

Favoriser et réguler l'installation de plates-formes de transbordement et d'opérateurs ferroviaires de proximité.

Obtenir de Réseau Ferré Français (RFF) la mise au gabarit B1 de l'axe Saône-Doubs, permettant le passage de conteneurs de grande capacité.

Refuser le projet de canal Saône-Moselle qui s'avère être une fausse bonne idée.

Zoom

Engager la Région dans la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Transports (AOT) transrégionale au niveau du Grand Est

Implication forte de la Région y compris financièrement, dans l'analyse fine et la structuration des besoins logistiques régionaux et interrégionaux.

Objectif 7

Environnement : préserver la biodiversité et les ressources en eau

Propositions

Faire de la Franche-Comté la première région dotée d'un éco-pôle de l'environnement réunissant tous les acteurs de l'environnement.

Créer un guichet unique pour orienter les demandes de renseignement ou le signalement de dangers environnementaux : le « SAMU de l'environnement ».

Lutter contre l'érosion de notre biodiversité par la création de Réserves Naturelles Régionales (RNR) et par la protection des milieux agricoles.

Préserver la qualité de l'eau et renforcer les politiques territoriales de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de qualité et bon marché.

Aider la maîtrise du service public de l'eau en encourageant par une aide technique la mise des services, soit en régie directe, soit en marché public d'exploitation.

Créer une Charte de la Nature pour les acteurs économiques : éco-conditionnalité des aides aux entreprises, aux collectivités, aux agriculteurs et aux propriétaires forestiers.

Objectif 8

Santé : pour une politique de santé publique conforme aux nouvelles exigences environnementales et sociales

Propositions

Encourager la création de Maisons De Santé pour une prise en charge de la santé de proximité.

Créer un Conseil régional de Santé conforme au projet de loi d'Orientation du Système de Santé proposé par Les Verts en alternative aux Agences Régionales de Santé mises en place dans le cadre de la loi Bachelot.

Créer une délégation en charge de la santé afin d'introduire les questions de santé publique de façon transversale dans toute politique régionale.

Défendre, dans le cadre du soutien à l'Université de Franche-Comté, le CHU de Besançon.

Accentuer les actions de préventions.



Priorité 3. Garantir la démocratie, la liberté et le bien vivre ensemble

Notre ambition est de faire de la région un espace garant de l'autonomie et de l'émancipation individuelle de tous les citoyens et citoyennes. Contre l'anonymat général et le chacun pour soi néolibéral, contre l'ignorance et la méfiance réciproques, il est temps de traduire dans la réalité des territoires notre projet d'une société vraiment solidaire, soucieuse des libertés de tous et respectueuse des identités de chacun. Il s'agit aussi de faire du conseil régional un lieu de représentation de toute la diversité de la société.

Il s'agit donc prioritairement de renforcer le rôle politique de la Région. En particulier il faudra défendre la clause de compétence générale menacée par la réforme en cours, car elle permet à la collectivité de constituer un espace d'imagination politique et d'innovation sociale. Nous dénonçons par ailleurs fermement le projet de suppression du statut légal des Pays. Ce projet de réforme n'est autre qu'une recentralisation autoritaire de la politique nationale, contraire à l'épanouissement d'une démocratie régionale proche des citoyens et les intégrant pleinement.

Par ailleurs, l'innovation, la création, la connaissance, le savoir-faire, les arts ne peuvent pas être considérés et traités comme des marchandises. La région doit s'attacher à être le premier soutien à ces activités essentielles. Nous voulons faire des politiques régionales le fer de lance d'une nouvelle forme de démocratie de proximité, un des maillons forts entre le quartier ou le village d'une part et le parlement national d'autre part.

Objectif 1

Garantir la démocratie en renforçant le lien entre les Francs-Comtois et leur région

Propositions

Renforcer le fonctionnement collégial et responsable des différentes instances régionales.

Mettre en oeuvre la parité et le non-cumul des mandats au niveau des responsabilités exécutives.

Développer la culture et la pratique de l'évaluation des politiques régionales.

Repenser le rôle et le fonctionnement du Conseil Économique et Social Régional (CESR) : lui confier la mise en place d'un forum permanent des associations et de la société civile en général afin d'associer les corps intermédiaires à la définition des politiques régionales.

Élaborer le cadre permettant la mise en oeuvre de referendum d'initiative populaire sur un sujet de la compétence du Conseil Régional si 10% des inscrits le demandent.

Objectif 2

Une coopération inter-régionale, européenne et internationale durable

Propositions

Doter la région d'une charte posant les principes d'une coopération décentralisée durable et solidaire en s'appuyant notamment sur le CERCOOP.

Renforcer l'éducation au Développement durable.

Développer les coopérations transfrontalières avec la Suisse en y associant les populations.

Soutenir des projets de coopération culturelle internationale.

Fonder les programmes de coopération décentralisée sur le Développement durable et la réciprocité.

Objectif 3

Viser la Haute Qualité Éducative franc-comtoise

Propositions

Poursuivre la politique des agenda 21 dans les lycées et CFA : un outil au service de la haute qualité Éducative.

Engager la conversion écologique des services de restauration en soutenant à la fois des actions en amont avec les filières de production locales mais également par la formation et la sensibilisation des Maîtres Ouvriers cuisiniers et des intendants.

Mettre en place des budgets participatifs dans les lycées et les CFA gérés directement par le CVL (Conseil de la Vie Lycéenne).

Renforcer la mobilité européenne et internationale des lycéens et apprentis.

Faire des lycées et des CFA des établissements ouverts sur leur environnement culturel en favorisant notamment l'accueil d'artistes en résidence.

Veiller à un maillage territorial équilibré qui favorise une offre de formation diversifiée et de proximité.

Renforcer la mixité filles / garçons dans toutes les formations.

Soutenir la mise en place d'un établissement public expérimental ouvert aux élèves en rupture scolaire majeure.

Renforcer le dialogue avec les corps intermédiaires par des rencontres régulières avec les représentants des fédérations de parents, des syndicats enseignants et lycéens dans le cadre du renforcement du rôle du CESR.

Expérimenter un Passeport pour l'Avenir visant une plus grande autonomie des jeunes de moins de 26 ans.

Développer à grande échelle l'éducation à la nature et au Développement durable.

Objectif 4

Soutenir l'Université de Franche-Comté

Propositions

Poursuivre et renforcer le partenariat Région Université, particulièrement dans les domaines concernés par la conversion écologique de l'économie et la lutte contre le réchauffement climatique.

Défendre politiquement l'impératif du maintien d'une Université de plein exercice pour la Franche-Comté. Ce qui n'exclut pas les partenariats avec les Universités des régions voisines.

Favoriser les liens et rechercher les synergies entre toutes les structures universitaires de la région.

ZOOM

Expérimenter un Passeport pour l'Avenir visant une plus grande autonomie des jeunes de moins de 26 ans

Notre proposition est le fruit d'une réflexion sur la mise en place d'un revenu universel d'existence concernant plusieurs volets de l'autonomie : santé, transports, logement. Pour son financement, nous engagerons une concertation avec toutes les collectivités comtoises.

Objectif 5

Défendre des services publics de proximité

Propositions

- Soutenir les actions de préservation du statut légal des Pays.
- Soutenir les projets cohérents de maintien des services publics de proximité.
- Coordonner les politiques de développement du réseau haut débit.
- Conditionner les aides régionales à un engagement sur une tarification.

ZOOM

Conditionner les aides régionales à un engagement sur une tarification

Conditionner les aides régionales à un engagement sur une tarification incitative, permettant à tous la pratique des activités culturelles.

Objectif 6

Mettre en place un agenda du « Mieux-Vivre Ensemble », outil de soutien aux activités non-marchandes, scientifiques, culturelles et sportives

Propositions

- Soutenir la création artistique, notamment le spectacle vivant par une politique ambitieuse de conventionnement.
- Favoriser l'accueil d'artistes en résidence dans les lycées et les CFA ; soutenir la création des jeunes lycéens et apprentis par le lancement de concours et l'attribution de bourses de création.
- Conditionner les aides régionales à un engagement sur une tarification incitative.
- Coordonner une politique des transports permettant un accès facilité aux lieux culturels et sportifs sur le principe du « Pass spectacle - transport ».
- Soutenir de manière volontariste les structures d'éducation populaire par une politique culturelle solidaire et durable : pour des « circuits courts culturels ».
- Soutenir la culture scientifique et technique.
- Équilibrer les aides au sport « spectacle » et au sport « pratique de vie ».
- Favoriser les activités culturelles intergénérationnelles.

Liste des Candidats

Doubs

Tête de liste : Anne VIGNOT

- 2/ Éric DURAND
- 3/ Sylvie MEYER
- 4/ Denis NARBÉY
- 5/ Odile JOANNES
- 6/ François MANDIL
- 7/ Tassadit TAHAROUNT
- 8/ Guy MARIE
- 9/ Edith ANDRÉOLETTI-TOPORENKO
- 10/ Majid AÏT-BRAHIM
- 11/ Valérie HINCELIN
- 12/ Julien BOURGEOIS
- 13/ Laëtitia BOUHELIER
- 14/ Anthony POULIN
- 15/ Marie-France DESCOUVRIÈRES
- 16/ Francis LORIDAN
- 17/ Pauline JEANNIN
- 18/ Bernard LACHAMBRE
- 19/ Huguette BRALY
- 20/ Éric ALAUZET

Jura

Tête de liste : Marc BORNECK

- 2/ Brigitte MONNET
- 3/ Michel MAC DOUGALL
- 4/ Martine LANDRY
- 5/ Patrice BAU
- 6/ Michelle PLOCKI
- 7/ Yves LAZZARINI
- 8/ Christine WEBER
- 9/ Yves POETE
- 10/ Véronique GUISLAIN-MURET
- 11/ Nicolas GONTHIER
- 12/ Antoinette GILLET

Haute-Saône

Tête de liste : Michèle DURAND-MIGEON

- 2/ Youssef AJOUAOU
- 3/ Catherine HABERT
- 4/ Michel CHARAUD
- 5/ Simone LEVAVASSEUR
- 6/ Jean-Luc BEURAUD
- 7/ Dominique GAFFARD
- 8/ Michel GEORGES
- 9/ Cyrielle CHATELAIN
- 10/ Philippe ROHR
- 11/ Brigitte GUYON

Territoire de Belfort

Tête de liste : Alain FOUSSERET

- 2/ Eva PEDROCCHI
- 3/ Daniel LACAILLE
- 4/ Michèle GREIF
- 5/ Olivier PERTUISET
- 6/ Solène AUBERT
- 7/ Vincent JEUDY
- 8/ Céline RAIGNEAU